

Auteur ou collectivité : Exposition coloniale. 1931. Paris

Auteur : Exposition coloniale (1931 ; Paris)

Titre : Quinzaine nationale de la production agricole d'outre-mer, 17 juin-1er juillet 1931

Auteur : Exposition coloniale (1931 ; Paris)

Titre du volume : I. Quinzaine nationale de la production agricole d'outre-mer, 17 juin-1er juillet 1931

Adresse : Paris : Secrétariat général et Secrétariat administratif, [1931]

Collation : 1 vol. (40-[5] p.) ; 25 cm

Cote : CNAM-BIB 8 Hy 86 (1)

Sujet(s) : Agriculture -- France -- Colonies

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redir?8HY86.1>

8° Hy 86

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE

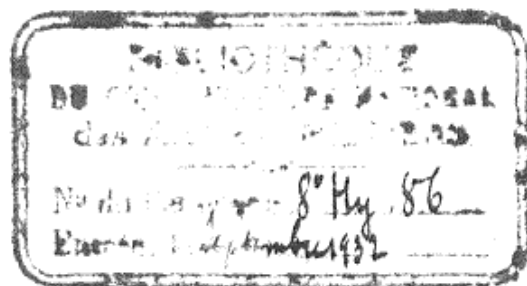
PARIS-VINCENNES

MAI-NOVEMBRE 1931

QUINZAINE NATIONALE
DE LA
PRODUCTION AGRICOLE
D'OUTRE-MER

Paris 17 Juin - 1^{er} Juillet 1931

I



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & SECRÉTARIAT ADMINISTRATIF

8, RUE D'ATHÈNES — PARIS-9^e

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

COMITÉ D'HONNEUR

MM. LE PRÉSIDENT DU SÉNAT.

LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

LE MINISTRE DES COLONIES.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

LE MINISTRE DU COMMERCE.

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE.

CARDE, Gouverneur Général de l'Algérie.

PASQUIER, Gouverneur Général de l'Indochine.

ANTONETTI, Gouverneur Général de l'Afrique Équatoriale française.

BRÉVIÉ, Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale française.

CAYLA, Gouverneur général de Madagascar et dépendances.

MANCERON, Résident Général de la République française en Tunisie.

L. SAINT, Résident Général de la République française au Maroc.

LES GOUVERNEURS de la Nouvelle-Calédonie et dépendances ; de la Guyane française ; de l'Ile de la Réunion ; de la Côte française des Somalis ; des Établissements français de l'Océanie.

LES COMMISSAIRES de la République française au Cameroun et au Togo.

CLÉMENTEL, sénateur, ancien Ministre, président du Conseil d'administration de l'Office national du Commerce extérieur.

FRANÇOIS-MARSAL, sénateur, ancien Président du Conseil, président de l'Union coloniale française.

CHAPSAL, sénateur, ancien Ministre, Président de la Commission des Douanes.

- MM. Lucien HUBERT, sénateur, ancien Ministre, président du Conseil Supérieur des Colonies.
- Amiral LACAZE, ancien Ministre, président de l'Institut Colonial.
- LEBRUN, sénateur, ancien Ministre.
- MESSIMY, sénateur, ancien Ministre, président de l'Association Colonies-Sciences et du Comité national des Bois coloniaux.
- RICARD, ancien Ministre.
- Victor BORET, ancien Ministre.
- HARISMENDY, ministre plénipotentiaire, directeur du personnel au ministère des Affaires étrangères.
- RÉGISMANSET, Conseiller d'État, directeur des Affaires économiques au Ministère des Colonies.
- CARRÈRE, sénateur, président de la Commission d'agriculture.
- CHAUMET, sénateur, président de la Ligue maritime et coloniale française.
- DELONCLE, sénateur, président de la Commission des Congrès de l'Exposition Coloniale internationale.
- LE COMMISSAIRE de la Section de l'Afrique Equatoriale française à l'Exposition Coloniale internationale.
- FOUGÈRE, député, président de la Commission des Douanes, président de l'Association nationale d'expansion économique.
- LALANNE, député, président de la Commission de l'Agriculture.
- Henry LE MIRE, député, président de l'Association de l'Industrie et de l'Agriculture françaises.
- TAITTINGER, député, président de la Commission des Colonies.
- Jules CAMBON, ambassadeur, président de la Banque d'État du Maroc.
- G. SCHWOB D'HÉRICOURT, membre du Conseil Supérieur des Colonies, président général de la Section métropolitaine à l'Exposition Coloniale internationale de Paris.
- LE PRÉSIDENT de l'Académie d'Agriculture de France.
- CHEVALIER, professeur au Muséum d'histoire naturelle.
- Le Docteur ROUX, directeur de l'Institut Pasteur.
- MANGIN, membre de l'Institut, directeur du Muséum d'Histoire naturelle.
- LECOMTE, membre de l'Institut, professeur au Muséum d'Histoire naturelle.
- LE CESNE, président honoraire de l'Union coloniale française.

MM. BOURDARIE, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences coloniales, membre du Conseil supérieur des Colonies.

G. PHILIPPAR, président du Comité central des Armateurs de France.

JOUCLA, directeur de l'Agence générale des Colonies.

LES DIRECTEURS des Agences économiques de l'Indochine, l'Afrique Occidentale française, l'Afrique Équatoriale française, de Madagascar, des territoires africains sous mandat.

LE DIRECTEUR de la Délégation du Haut Commissariat de la République française en Syrie et au Liban.

LES DIRECTEURS des Offices de l'Algérie, du Maroc, de Tunisie, des États du Levant sous mandat.

ARTAUD, Président de l'Institut colonial de Marseille.

GRANDIDIER, Secrétaire général de la Société de Géographie.

PRUDHOMME, directeur de l'Institut national d'Agronomie coloniale.

Louis TARDY, directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole.

WÉRY, directeur honoraire de l'Institut national agronomique.

LES PRÉSIDENTS de la Compagnie des Chargeurs réunis, de la Compagnie Générale Transatlantique, de la Compagnie des Messageries Maritimes, de la Compagnie française de Navigation Paquet, de la Société Générale de Transports maritimes à vapeur.

BÉRANGER, Président de la Fédération des Syndicats Agricoles de l'Oranie.

D.-J. DINSLAGE, président de la Banque de la Martinique.

DUCHÊNE, président de la Banque de l'Afrique Occidentale.

HELLIER, Président de la Banque de la Guadeloupe.

PICARD, président de la Banque de l'Algérie.

POULET, président de la Banque de la Guyane.

STANISLAS SIMON, président de la Banque de l'Indochine.

SAURIN, président de la Banque de Madagascar.

THURNEYSSSEN, président de la Banque de Tunisie.

LES PRÉSIDENTS des Chambres de Commerce de Bordeaux, du Havre, de Lyon, de Nantes, de Rouen, de Strasbourg.

REINACH, président de la Chambre d'Agriculture d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

BOUCHER, président de la Chambre d'Agriculture mixte du Sud Tunisien.

GUILLEMET, ex-président de la Chambre d'Agriculture de Casablanca.

MM. GOUNOT, président de la Chambre d'Agriculture du Nord Tunisien.

DE LA MOTTE SAINT-PIERRE, président de la Section de Madagascar à l'Union Coloniale française, planteur-industriel à Nossi Bé.

RINIÉRI, éleveur à Souk el Arba du Gharb.

SI MOHAMMED BEN ROMDANE, vice-président de la Chambre mixte du Centre Tunisien.

SI TAHAR BEN AMMAR, président de la Chambre d'Agriculture indigène de Tunis.

SI AHMED BEN LARBI MANSOURI, du Gharb, Maroc.

SI MOHAMMED EL MARNISSI, notable à Fez.

KHALIFAT SI EL HADJ DSELLOUL, propriétaire-éleveur, agriculteur à Laghouat.

CHEIK EL ARAB SI AZIZ BEN MOHAMMED BEN GAMA, propriétaire, éleveur et agriculteur à Biskra.

YACOUB, attaché à l'Office des États du Levant sous mandat.

Emir ABD EL AZIZ, attaché à l'Office des États du Levant sous mandat.

Etc., etc., etc...

LA QUINZAINE NATIONALE

DE LA

PRODUCTION AGRICOLE D'OUTRE-MER

Le soin de coordonner les Congrès relatifs à la production agricole a été confié par le Commissariat général de l'Exposition coloniale internationale, à une *Quinzaine nationale de la production agricole d'outre-mer*.

Cette quinzaine s'est tenue à Paris, dans le cadre de l'Exposition coloniale internationale, du 17 juin au 1^{er} juillet 1931.

Ses buts principaux ont été fixés :

- a) de dégager les grandes lignes d'une politique d'agriculture coloniale en fonction des besoins de la Métropole et du marché international ;
- b) de mettre en valeur l'importance de l'agriculture dans les colonies, pays de protectorat et pays sous mandat ;
- c) de chercher les moyens propres à développer les productions animales et végétales les mieux adaptées aux besoins de la consommation indigène et métropolitaine ; d'en étendre la consommation, d'en faire connaître la valeur et d'en accroître les débouchés ;
- d) de déterminer les méthodes à employer pour perfectionner l'agriculture par les indigènes et d'en augmenter le rendement.

Pour atteindre ces buts, la Quinzaine Nationale de la Production Agricole d'Outre-Mer a été divisée en huit Congrès :

CONGRÈS DE LA PRODUCTION ANIMALE ET DES MALADIES DU BÉTAIL.

CONGRÈS DE LA LUTTE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES.

CONGRÈS DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES COMMUNES A LA MÉTROPOLE ET AUX PAYS D'OUTRE-MER.

CONGRÈS DES PRODUITS SPÉCIFIQUEMENT COLONIAUX (avec sections spéciales pour les « TEXTILES VÉGÉTAUX » et la « BANANE »).

CONGRÈS DE L'OUTILLAGE ET DES AMÉLIORATIONS AGRICOLES.

CONGRÈS DE L'UTILISATION DES ENGRAIS.

CONGRÈS DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE COLONIALE ET NORD-AFRICAINE.

CONGRÈS DU PERFECTIONNEMENT DE L'AGRICULTURE INDIGÈNE.

La « Quinzaine » était placée sous la direction d'un Comité général d'organisation dont on verra plus loin la composition.

La charge d'organiser chacun des congrès a été confiée à une Association choisie parmi les groupements les plus représentatifs des intérêts en discussion. Chaque association désignée a délégué des pouvoirs à un Comité d'organisation nommé par elle et agréé par le Comité général d'Organisation.

Une documentation très importante a été recueillie, mais n'a pas été aussi considérable que le comportaient certaines branches en raison du délai trop court imparti aux organisateurs pour pressentir de nouveaux rapporteurs devant la défection de certains.

Cependant l'on pourra juger par les comptes-rendus et la documentation présentés dans les dix volumes publiés par la « Quinzaine » de l'importance, de l'intérêt et de l'utilité de l'effort fourni.

COMITÉ DE PATRONAGE

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.

RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE TUNISIE.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE MADAGASCAR.

BANQUE DE L'ALGÉRIE.

BANQUE D'ÉTAT DU MAROC.

BANQUE DE L'INDOCHINE.

CHEMIN DE FER D'ALSACE-LORRAINE.

CHEMIN DE FER DE L'EST.

CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT.

CHEMIN DE FER DU MIDI.

CHEMIN DE FER DU NORD.

CHEMIN DE FER DU P.-L.-M.

CHEMIN DE FER DU P. O.

COMPTOIR FRANÇAIS DE L'AZOTE.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE LA GRANDE PAROISSE.

A. LHEURE, Chambre syndicale de la Grande Industrie Chimique,
Établissements LINET.

H. MAYOUSSIER (Saint-Gobain).

Parmi les invités qui ont pris part aux travaux de la Quinzaine ont été remarqués :

- M. le professeur Giulio TRINCHIERI, chef de la Section de Protection des Plantes à l'Institut International d'Agriculture de Rome.
- M. FATEH, Directeur au Ministère de l'Économie Nationale de Perse.
- M. SAVARY, Secrétaire-général de la Chambre de Commerce franco-persane.
- M. Léon MOURAD, chargé de mission pour les États du Levant sous mandat.
- M. DE FRANCOLINI, Inspecteur-adjoint de l'Agriculture (Maroc).
- Etc...

COMITÉ GÉNÉRAL D'ORGANISATION

Président :

MARQUIS DE VOGÜÉ, président de la Commission internationale d'Agriculture.

Vice-Présidents :

MM. BIAUDET, président du *Congrès de l'outillage et des améliorations agricoles*, président de la Chambre syndicale des Constructeurs français de machines agricoles.

Guillaume CAPUS, président du *Congrès de l'utilisation des engrais*, inspecteur-conseil des Services agricoles pour l'Indochine.

DELPECH, président du *Congrès de la Production forestière Coloniale et Nord africaine*, président de l'Est-Asiatique français.

JOS. FAURE, sénateur, président de l'Assemblée des Présidents des Chambres d'agriculture.

Jules GAUTIER, président de la Confédération nationale des Associations agricoles.

LECLAINCHE, inspecteur général chargé de la direction des Services vétérinaires au Ministère de l'Agriculture, président de la Section des « Maladies du bétail » du *Congrès de la production animale et des maladies du bétail*.

Alfred MASSÉ, président du *Congrès de la Production animale et des maladies du bétail*, vice-président de la Société Nationale d'encouragement à l'agriculture.

DE NICOLAY, président du *Congrès des productions végétales communes à la Métropole et aux pays d'outre-mer*, vice-président de la Société des Agriculteurs de France.

Em. PERROT, président du *Congrès des produits spécifiquement coloniaux*, président du Comité interministériel des plantes médicinales et des plantes à essence.

- MM. D. SERRUYS, délégué du Commissariat général de l'Exposition coloniale internationale.
- TOURNAN, sénateur, président du Syndicat central des Planteurs de Bananeries des Colonies Françaises.
- VIALA, président du *Congrès de la lutte contre les ennemis des cultures*, président de la Ligue nationale de lutte contre les ennemis des cultures.
- WADDINGTON, président de l'Association cotonnière coloniale, président de la section *Textiles végétaux* du *Congrès des produits spécifiquement coloniaux*.
- Édouard DE WARREN, député, président du *Congrès du perfectionnement de l'agriculture indigène*, président du comité Algérie-Tunisie-Maroc.

Membres :

- MM. BLANCHARD, secrétaire général de la Ligue nationale de lutte contre les ennemis des cultures.
- DELIEUVIN, administrateur-délégué de la Chambre syndicale de la Motoculture de France.
- HESLING, Gouverneur honoraire des colonies, directeur général de l'Association cotonnière coloniale.
- LALANDE, sous-directeur de l'Union coloniale française.
- DE LA MOTTE SAINT-PIERRE, président de la section de Madagascar à l'Union coloniale française.
- LAROCHE, président du Syndicat des Planteurs de café des colonies françaises.
- LHEURE, secrétaire général de la Chambre syndicale de la grande industrie chimique.
- LE NEVEU, directeur général de l'Union coloniale française.
- MARCHAL, directeur de la Station centrale d'Entomologie, vice-président de la Ligue nationale de lutte contre les ennemis des cultures.
- Maurice MARTELLI, directeur de l'Association Colonies-Sciences, et directeur général du Comité des bois coloniaux.
- MAYOUSSIER, président de la Chambre syndicale de la grande industrie chimique.
- Jean MENIAUD, administrateur en chef des Colonies, chef du service des bois de l'Agence générale des Colonies.
- MONMIREL, président de la Confédération générale des planteurs de betteraves.
- PAJOT, secrétaire général de la société des charrues « Fon-deur ».
- VAGNON, président aux Délégations financières d'Algérie.
- VIGNEROT, ingénieur en chef du Génie rural.

Secrétaire général :

M. A. FAUCHÈRE, inspecteur général honoraire d'Agriculture coloniale, secrétaire général de l'Association scientifique internationale d'agriculture des pays chauds, président de la section agricole de l'Union coloniale française.

Secrétaires généraux administratifs :

MM. BRANCHER, secrétaire général de la Société nationale d'Encouragement à l'agriculture.

S. DE LESTAPIS, directeur général de la Société des Agriculteurs de France.

Secrétaire-adjoint :

M. Marcel SEYDOUX, ingénieur agricole. G.

SÉANCE D'OUVERTURE

SÉANCE D'OUVERTURE
DE LA QUINZAINE NATIONALE
DE LA PRODUCTION AGRICOLE D'OUTRE-MER

La séance d'ouverture s'est tenue à la Cité des Informations le lundi matin 17 juin 1931, sous la présidence de M. Diagne, Sous-Secrétaire d'État aux Colonies, assisté de M. Achille Fould, Sous-Secrétaire d'État à l'Agriculture.

Le Président, M. DIAGNE déclare la séance ouverte et donne la parole à M. le Marquis DE VOGÜÉ, Président de la Commission internationale d'Agriculture, Président de la Société et de l'Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France.

DISCOURS DE M. LE MARQUIS DE VOGÜÉ

MESSIEURS LES MINISTRES,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Il est à peine besoin de dire à quels sentiments ont obéi les organisateurs de cette *Quinzaine agricole*. Dans la splendide démonstration de solidarité que constitue l'Exposition Coloniale, entre la Métropole et ses prolongements au delà des mers, il était impossible que l'*Agriculture* n'ait pas sa place, car l'utilisation du sol, la recherche et l'exploitation des richesses vivantes que la terre tient en réserve pour la vie de la société humaine, n'est-ce pas là le premier souci de l'homme et aussi le premier de ses devoirs ? Et ne fallait-il pas profiter de la rencontre des Français de France et des Français d'outre-mer au cœur de la France totale, pour leur demander d'examiner ensemble le grand problème de la production agricole, qui, surtout en ce temps de crise universelle, est d'une importance sans égale.

Les sceptiques, — où n'en trouve-t-on pas — ont mis en doute la portée de cet examen. La Métropole et les Colonies sont séparées, pensent-ils, par trop de différences dans le climat, dans la population, la végétation, et, en général aussi, par une trop grande étendue de mer, pour qu'une étude commune puisse présenter autre chose qu'un intérêt documentaire, sans conclusion pratique.

Tel n'est pas notre sentiment. Les circonstances économiques font éclater, — et par quelles douloureuses épreuves, — le besoin d'organisation dont le monde est hanté. La démonstration est faite, par les faits eux-mêmes ; si l'économie universelle est

secouée au point qu'en sont ébranlées les assises de l'édifice patiemment construit par l'humanité pour abriter ses destins, c'est que la production agricole aussi bien que la production industrielle se sont développées partout sans tenir compte des contingences, comme si la consommation avait un pouvoir d'absorption illimité.

Défaut de méthode qu'il est urgent de corriger ; et l'Exposition Coloniale vient à point pour nous en fournir l'occasion, du moins en ce qui concerne les relations de la France avec ses Colonies et les pays placés sous son protectorat : partie du grand problème dont le monde entier s'évertue à chercher la solution.

Défaut de méthode : c'est-à-dire que la production agricole puisque c'est à celle-ci que doit se borner notre étude, ne s'est pas assez préoccupée des besoins auxquels elle avait à répondre, ni des moyens dont elle pouvait disposer et qu'elle n'a pas suffisamment tenté de combiner entre elles les ressources du territoire national et celles des territoires éloignés, afin d'éviter que les marchés d'en deçà et d'au delà des mers fussent trop approvisionnés de certaines autres. Et puisque le mot de *rationalisation* est à la mode, nous l'emploierons ici dans son meilleur sens, en disant que notre but est d'établir les grandes lignes d'une politique rationnelle d'agriculture coloniale, favorisant la mise en valeur des ressources propres à chacun de ses territoires en vue des besoins de la consommation métropolitaine et indigène, sans négliger ceux du marché international.

Pour donner à cette politique des fondements solides, deux investigations sont évidemment nécessaires : l'une portant sur les possibilités de la production, l'autre sur les exigences de la consommation. C'est l'objet général des différents congrès groupés dans la *Quinzaine* qui s'ouvre aujourd'hui : ils traitent sous ses diverses faces la question si simple et si grave qui se trouve posée devant nous.

Tout à tour seront examinés les productions végétales communes à la Métropole et aux pays d'outre-mer ou les productions spécifiquement coloniales, comprenant celle des bois ; la production animale et la défense contre les maladies qui peuvent l'atteindre ; la lutte contre les ennemis des cultures ; les perfectionnements à apporter à l'agriculture indigène, soit par une amélioration des ressources locales en hommes, en produits, en méthodes, soit par un apport extérieur d'outillage et d'engrais, soit encore par un meilleur aménagement du sol et des eaux.

Tous les problèmes que soulèvent ces questions seront mis en lumière : ceux qui regardent l'État et les administrations publiques comme ceux qui concernent les individus et leurs associations.

Et ils sont nombreux ! Et ils sont complexes !

Ainsi, en ce qui touche, dans la production végétale commune

à la Métropole et aux pays d'outre-mer, la seule question des céréales, nous rencontrons les problèmes de la culture : sélection et standardisation des semences par régions, répartition des céréales suivant les caractères naturels de chaque pays, pour obtenir le meilleur résultat avec les moindres frais ; — les problèmes de la transformation, conditions de travail de la meunerie et de la boulangerie, amélioration du matériel, perfectionnement de la technique ; — les problèmes de la circulation : organisation du commerce et des marchés, protection douanière ; — les problèmes de la puissance publique, enfin, réglementation des industries de transformation, contrôle des semences, protection légale des semences sélectionnées.

A côté de ceux-là, d'autres problèmes sont spéciaux à certaines productions, comme le vin, le tabac, le sucre. Programme considérable, en vérité et qui soulèvera sans doute quelques controverses, mais qui certainement conduira à des conclusions utiles, si les vues particulières savent se plier, comme il n'en faut pas douter, devant l'intérêt général.

Moins délicats, peut-être, mais tout aussi importants sont les problèmes qui touchent aux produits spécifiquement coloniaux, où aucune rivalité ne peut exister avec la Métropole.

De même les problèmes qui touchent à la production animale, aux maladies des animaux et aux ennemis de la culture, ne sont qu'une recherche des moyens susceptibles d'améliorer la situation actuelle, en faisant profiter les pays d'outre-mer de l'expérience métropolitaine adaptée aux circonstances locales.

Et les problèmes qui concernent les améliorations des champs de travail et des moyens de travail, le perfectionnement du travailleur lui-même et des conditions de son travail, seront une contribution utile à l'œuvre de documentation et de progrès qui nous a été confiée.

A tous ces problèmes, les discussions et les résolutions de nos différents congrès n'apporteront peut-être pas de solutions définitives ; elles les éclaireront du moins pour les études ultérieures. Et l'œuvre de ces congrès pourra être jugée bonne, si déjà, par le rapprochement des hommes et la confrontation des idées, ils préparent la voie aux réalisations à venir.

Ainsi, ils s'intégreront dans le bel ensemble d'activités fécondes dont l'Exposition Coloniale est le centre, et qui a pour objet, plus encore que la glorification de l'œuvre de nos grands colonisateurs, sa continuation.

Comme le disait un jour M. le Ministre Paul REYNAUD, avec un rare bonheur d'expression : « nous devons avoir la fierté de montrer le résultat de trois siècles d'efforts. Mais nous devons aussi avoir l'ambition de ne pas rester en arrière de nos devanciers ».

L'exemple du Maréchal LYAUTEY est là pour dire que le présent

n'est pas inférieur au passé. Puisse l'avenir, à son tour, être digne du présent.

A cet avenir, chacun de nous peut apporter, dans sa sphère d'influence, une utile contribution. A nous, les agriculteurs, revient la tâche — et aussi l'honneur — de travailler à la mise en valeur du domaine dont le sang de nos soldats et la sueur de nos colons ont enrichi le patrimoine national. Nous le ferons par une collaboration étroite et raisonnée entre la Métropole et les pays d'outre-mer, mettant plus de méthode dans nos plans et plus de discipline dans nos entreprises, nous appuyant sur les populations indigènes, que nous voulons élever et non pas asservir, et qui méritent notre respect et notre affection par l'aide généreuse qu'elles nous ont apportée au jour du danger, pour le salut de la patrie. (*Applaudissements.*)

DISCOURS DE M. DIAGNE,
Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies

MESDAMES,
MESSIEURS,

Permettez-moi avant tout de vous présenter les excuses du Ministre des Colonies.

Empêché de tenir la promesse qu'il vous avait faite et qu'il s'était faite à lui-même de présider votre séance d'aujourd'hui, M. Paul REYNAUD, très attaché, vous le savez, à l'œuvre d'étude et de propagande que vous avez entreprise, ne pouvait qu'en éprouver un très vif regret.

Appelé à l'honneur de le remplacer, je défère à l'usage en prenant ici la parole ; je n'userai pas de ce droit pour prononcer un discours qui retarderait fâcheusement le moment où s'ouvriront vos débats, je veux seulement vous dire l'importance que revêtent précisément ces travaux aux yeux d'un homme qui se trouve pouvoir les apprécier comme Sous-Secrétaire d'État des Colonies, comme Député du Sénégal et comme originaire de ce pays d'Afrique, particulièrement appelé à en recueillir les heureux fruits. (*Applaudissements.*)

Ce qui caractérise, Messieurs, l'organisation de cette *Quinzaine nationale de la production agricole d'outre-mer*, ce sont non seulement les buts que lui ont assignés ses organisateurs, mais encore la façon judicieuse dont les moyens d'atteindre ces buts lui ont été exactement fournis.

Vous avez compris, en effet, qu'entreprendre par exemple, de dégager les grandes lignes d'une politique d'agriculture coloniale en fonction des besoins des marchés mondiaux, de chercher les moyens propres à développer et à soutenir la production animale et végétale des pays d'outre-mer, dépassait de beaucoup le cadre d'activité d'un seul Congrès et c'est, en réalité, huit Congrès spécialisés dans l'étude de huit ordres d'idées nettement définies, qui vont s'attaquer aux points majeurs de ce vaste problème.

Vous échappez donc heureusement au reproche parfois adressé à des réunions dont les ambitions s'avéraient plus vastes que les possibilités ; votre méthode n'est pas seulement pour vous une garantie de succès ; elle est pour nous une précieuse assurance, à une époque où la situation économique exige de tous ceux qui veulent porter remède à ses difficultés, cette sûreté de vue et d'action qui peut seule procurer une exacte discipline scientifique.

« Difficultés de la situation économique » voici, Mesdames et Messieurs, que j'ai prononcé les mots qui à l'heure actuelle hantent l'esprit de tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'effort humain.

Sur la nature même de ces difficultés, on a déjà beaucoup écrit, beaucoup parlé et dimanche dernier, à Bordeaux, le Ministre en définissait magistralement le caractère international.

Ce n'est pas devant un auditoire aussi averti que le vôtre qu'il est nécessaire d'insister à ce sujet.

On a dit que l'heure était grave et j'accepte qu'elle le soit, parce que je sais les conséquences présentes de l'état de choses actuel et que j'en aperçois les conséquences futures si nous le laissons imprudemment persister ; on a dit que la situation était angoissante et ceci je me refuse à l'admettre, parce que dans l'angoisse on perd son sang-froid et cette sérénité de l'esprit qui nous est plus que jamais nécessaire (*Applaudissements*).

Il y a peu de semaines encore, des doléances montaient de toutes parts vers la Métropole ; elles s'adressaient surtout au Ministre des Colonies vers lequel se tournaient les producteurs alarmés de notre empire colonial.

Les planteurs de caoutchouc d'Indochine, ceux qui cultivent le café à Madagascar et en Afrique réclamaient de l'aide. Puis tour à tour, ce furent la production du coton, celle du sisal, du manioc, de l'arachide et d'autres encore qui s'avérèrent plus ou moins gravement menacées par l'effondrement du prix des matières premières.

Il fallait agir et rapidement ; vous savez comme moi que pleinement secondé par le Parlement, le Gouvernement n'y a pas manqué.

Loi organisant le crédit colonial, lois autorisant les colonies à contracter des emprunts, lois et décrets réglant la protection des produits essentiels et jetant les bases du Crédit Agricole d'outre-mer, sont intervenus ou vont incessamment intervenir pour tenter de rétablir le rythme normal des choses.

À l'heure actuelle, l'élasticité nécessaire va pouvoir être rendue aux finances locales anémiées par l'effort des mesures urgentes conservatoires. L'Afrique Équatoriale peut appliquer au coton, au caoutchouc, aux palmistes un régime d'assistance minutieusement réglé, complété par les dispositions qui ont institué une caisse spéciale de soutien de la production indigène. Dans tout

l'ensemble de nos territoires extérieurs, les lois du 31 mars dernier ont instauré un régime de solide protection en faveur des planteurs de caoutchouc, de café, de sisal et de manioc et les exploitants forestiers, sérieusement touchés eux aussi par la crise, ont pu bénéficier d'un allègement de leurs charges fiscales.

Mais quels que soient les résultats obtenus, ils ne suffisent pas à limiter un effort qui ne se considère pas lui-même comme complet.

De nouvelles défaillances menacent encore de se produire et certaines situations comme celle de l'arachide en Afrique Occidentale réclament encore notre intervention.

Vous pardonnerez, sans doute, Mesdames, Messieurs, au Député du Sénégal de dire que l'étude du problème considérable posé par la culture de l'oléagineux sénégalais, fait l'objet des soins attentifs du Département et d'insister sur ce point :

Il ne s'agit pas seulement ici, vous ne l'ignorez pas, d'une question intéressant notre vieux domaine de la Côte d'Afrique, il s'agit d'une forte position française à conserver et à défendre sur le plan du marché mondial.

Le choix d'une solution efficace en même temps que pratiquement réalisable présentait et présente encore de grosses difficultés.

L'Administration locale a pris dans l'ordre des réductions de droits et de tarifs toutes les mesures qu'elle était susceptible de prendre. Cela n'était pas suffisant.

Récemment réunie sur l'initiative du Ministre des Colonies en plein accord avec le Ministre du Commerce, une Commission interministérielle a conclu à l'adoption d'une prime analogue à celle qu'un projet de loi a prévu en faveur de la production nationale du lin et du chanvre.

Il n'est pas certain, je me crois autorisé à le dire librement, que les efforts accomplis suivant cette ligne puissent être couronnés de succès. Il est des raisons de fait devant lesquelles les plus fervents et légitimes désirs doivent s'incliner et je dois considérer comme possible, de la part de M. le Ministre du budget dont nous réclamerions l'appui financier, un geste de refus qui serait fort certainement un geste de regret.

Nous faudra-t-il considérer pour cela que l'arachide du Sénégal doit demeurer sans secours ? Je vous prie de n'en rien croire ; l'expérience vous prouve que sous la direction d'un homme, comme M. Paul REYNAUD, les buts poursuivis sont toujours atteints.

Sous une forme ou sous une autre, le Sénégal trouvera les concours nécessaires, je puis m'en porter garant, j'ai le devoir de dire que je m'y emploierai tout entier.

Je n'irai pas plus loin, Mesdames, Messieurs, dans cette revue rapide et incomplète de l'effort gouvernemental se portant au soutien de la production d'outre-mer.

Il a été, vous le voyez, et il doit être encore considérable ; il sera cependant bien vain et frappé d'une stérilité relative s'il doit être solitaire.

Il est, en effet, une constatation qui s'impose en l'occurrence, c'est qu'une solution définitive aux problèmes de la crise économique ne peut être recherchée que dans une réorganisation fondamentale de la production.

Cette réorganisation générale, elle dépend des producteurs et des groupements qui la représentent autant et beaucoup plus peut-être que des pouvoirs publics.

Elle dépend cette discipline, de cette entente, de cette rationalisation pour employer le terme à la mode qui, dans le monde entier, représentent le facteur essentiel du succès.

La lutte pour la production est une bataille dont les lois dures et implacables sont les lois de la guerre et la prévoyance des chefs ne peut rien pour le combattant qui ne se défend pas et ne se protège pas lui-même.

Cette idée que le concours officiel ne doit constituer qu'un appoint, il appartient à des organisations comme la nôtre de la répandre et de la prêcher.

Quand je lis les noms des hommes éminents qui ont organisé et vont présider les séances de vos Congrès, j'acquies sans réserve la certitude apaisante que votre croisade sera utile et sûre.

La personnalité de vos dirigeants m'interdirait presque de les en remercier. Ce sont des hommes dont la vie fut toujours au service de la France et qui ne lui conçoivent pas d'autre but.

Ce remerciement je leur adresse quand même et je les prie de l'accepter au nom de ces populations indigènes (dont je suis doublement le représentant) qui attendent de leurs éducateurs, dans la gêne de l'heure présente, les conseils et l'appui moral qui leur sont encore plus précieux que tous autres. (*Applaudissements.*)

SÉANCE DE CLOTURE

SÉANCE DE CLOTURE
DE LA QUINZAINE NATIONALE
DE LA PRODUCTION AGRICOLE D'OUTRE-MER

*La séance de clôture s'est tenue à la Cité des Informations,
le Mercredi 1^{er} juillet 1931, sous la présidence de M. du Vivier
de Streel, directeur du Service de Congrès de l'Exposition
Coloniale Internationale et devant une très nombreuse assemblée.*

Le Président, M. DU VIVIER DE STREEL, directeur du Service des Congrès de l'Exposition Coloniale Internationale, déclare la séance ouverte et donne la parole à M. A. MASSÉ, ancien Ministre, Vice-président de la Société nationale d'encouragement à l'Agriculture.

DISCOURS DE M. ALFRED MASSÉ

MESDAMES,
MESSIEURS,

Les travaux de la *Quinzaine Nationale de la Production Agricole d'Outre-Mer* se terminent aujourd'hui et, dans cette séance de clôture, il convient, semble-t-il, de jeter un coup d'œil rapide sur ce qui a été fait dans les différents congrès organisés et tenus à cette occasion, de rechercher dans quelle mesure ont été réalisées les vues des initiateurs de cette manifestation, le progrès et les améliorations qui peuvent et doivent résulter des études auxquelles, agriculteurs d'outre-mer et agriculteurs métropolitains, nous nous sommes livrés en commun, animés du seul désir de concilier les intérêts de la France et ceux de nos colonies, de remédier, dans la mesure du possible, à la crise actuelle dont nous souffrons les uns et les autres et d'augmenter dans l'avenir la prospérité économique de notre empire colonial, intimement liée à la prospérité économique de la France elle-même.

Il appartenait à M. DE VOGÜÉ, Président de la Quinzaine, de tirer de nos travaux les conclusions qui s'en dégagent, de même que le 17 juin, dans la séance d'inauguration, il avait précisé les mobiles et les directives auxquels avaient obéi les associations et les hommes groupés autour de lui pour une œuvre éminemment nationale.

M. de Vogüé, malheureusement, est aujourd'hui empêché de se trouver au milieu de nous. Chargé de défendre dans les conférences qui se tiennent à Genève les intérêts de notre agriculture, il devait, convoqué par la Société des Nations, quitter Paris au

moment même où sa présence eût été particulièrement désirable et utile. Il a été retenu au dernier instant par la maladie de l'un de ses enfants, pour le prompt rétablissement duquel nous lui adressons nos vœux. Empêché de se trouver au milieu de nous, il m'a demandé de le remplacer et de prendre devant vous la parole.

Quels que puissent être vos regrets de cette absence, ils n'égalent pas les miens. M. de Vogüé qui a présidé toutes les réunions préparatoires du Comité d'organisation de la Quinzaine, qui a pris une part active à l'élaboration des programmes et, dans son discours du 17 juin, a défini avec la netteté et la précision qui le caractérisent, l'œuvre que nous avons entreprise, beaucoup mieux que moi en effet, était qualifié pour mettre en lumière les enseignements qui découlent des discussions instituées et auxquelles vous avez, les uns et les autres, pris une part active.

Permettez-moi, en lui adressant l'expression de nos très vifs regrets, d'y joindre nos sincères remerciements pour le dévouement qu'il n'a cessé de nous manifester, la haute autorité avec laquelle il a rempli la mission délicate qui lui avait été confiée.

Après avoir, ce qui était pour moi un premier devoir, présenté les excuses de notre Président, vous ne comprendriez pas, Messieurs, que ma pensée n'aille pas à mon confrère de l'Académie d'Agriculture, malheureusement retenu, lui aussi, loin de nous par les obligations multiples de ses fonctions, M. le Maréchal LYAUTEY, Commissaire Général de l'Exposition, pour lui dire toute notre gratitude pour l'accueil bienveillant que nous avons trouvé auprès de lui, la parfaite compréhension qu'il a eue du but poursuivi et le concours absolu et précieux qu'il a bien voulu nous accorder.

De cet accueil, de cette compréhension et de ce concours, à vrai dire, nous n'avions jamais douté et, lorsqu'il y a plus de deux ans, je suis allé, au nom de M. de Vogüé et au mien, l'entretenir de notre projet d'étudier, à l'occasion de l'Exposition coloniale, la production agricole de la France d'outre-mer, j'étais assuré à l'avance d'obtenir son adhésion.

C'est que l'homme éminent auquel le Gouvernement de la République a confié la mission délicate d'organiser l'imposante manifestation à laquelle, pour lui montrer la puissance économique de notre empire d'outre-mer, il conviait le monde, au cours de sa longue et brillante carrière, passée presque toute entière loin de la Métropole, sous des climats différents, n'a pas été seulement un valeureux soldat. Il s'est montré aussi un administrateur habile et avisé ; il a compris que la conquête de nouveaux territoires entraînait pour la mère-patrie l'impérieux devoir de les mettre en valeur, d'améliorer le sort des indigènes, d'assurer aux colons venus de France, avec la sécurité, la possibilité de travailler et, sachant bien que l'agriculture constitue le fondement

le plus solide de la prospérité et de l'indépendance, partout où, il a passé, il s'est attaché à développer la production agricole, aussi bien dans l'ordre animal que dans l'ordre végétal.

Les agriculteurs coloniaux lui sont profondément reconnaissants de ce qu'il a fait pour eux, des mesures prises par lui dans les colonies ou pays de protectorat soumis à son administration, des exemples qu'il a donnés et que nos gouverneurs, rendant hommage à sa sagesse et à sa clairvoyance, se sont empressés d'imiter chacun dans leur sphère respective.

Que M. le Maréchal LYAUTEY reçoive ici l'expression de cette reconnaissance et nos bien vifs remerciements. Il me permettra d'associer à ces remerciements M. le Gouverneur OLIVIER, Commissaire Général adjoint, et M. DU VIVIER DE STREEL qui, depuis le début de nos travaux pour l'organisation de la *Quinzaine Agricole*, nous ont, en maintes circonstances, manifesté le plus bienveillant intérêt et qui, au point de vue administratif, ont bien voulu solutionner au gré de nos désirs toutes les difficultés qui ont pu se présenter.

Nous devons aussi des remerciements particuliers au personnel de l'Exposition, avec lequel nous avons collaboré et dans lequel nous avons toujours trouvé le dévouement le plus absolu.

Quels que soient les concours que nous avons rencontrés auprès du Commissariat Général, notre œuvre, Messieurs, eût été vaine si le Comité d'organisation n'avait, dès le premier jour où il s'est constitué, fait choix, pour remplir les fonctions absorbantes et délicates de Secrétaire Général de la Quinzaine, d'un homme particulièrement qualifié. J'ai nommé M. FAUCHÈRE, admirablement préparé pour cette tâche par sa grande connaissance de nos colonies, des ressources qu'elles présentent et aussi de leurs besoins. Depuis un an, avec un inlassable dévouement, il s'est consacré à une tâche ingrate, aidé par MM. BRANCHER et DE LESTAPIS. A l'un et aux autres, je suis certain d'être votre interprète en adressant, ainsi qu'à nos Rapporteurs et Présidents de Congrès, nos chaleureux remerciements.

Les différents Congrès tenus au cours de la Quinzaine qui prend fin, par les rapports auxquels ils ont donné lieu, aussi bien que par les discussions engagées sur les conclusions de ces rapports, nous ont permis, passez-moi l'expression, de faire le point, en ce qui concerne notre production agricole coloniale.

C'est là un premier résultat qui mérite d'être souligné et, dans les comptes-rendus qui seront publiés comme dans les rapports qui l'ont déjà été, il sera possible à qui s'intéresse aux questions coloniales, de trouver réunis et groupés des renseignements qui, à vrai dire, pour la plupart existaient déjà, mais étaient disséminés et épars et que l'on ne pouvait se procurer souvent qu'au prix de longues et minutieuses recherches.

Mais l'œuvre de nos Congrès ne s'est point bornée à cela. Ils

ont, en même temps, mis en lumière pour chaque branche de la production, les possibilités d'amélioration, de la réalisation desquelles résultera un accroissement de la richesse économique de nos colonies, et, par voie de conséquence, de la France elle-même.

Aux colons eux-mêmes ou aux Pouvoirs publics, suivant le cas, appartient l'initiative de ces améliorations possibles et désirables. L'effort des premiers doit être secondé de la part des seconds, par l'exacte et complète compréhension de leurs besoins, l'organisation de services qui apporteront à l'agriculture coloniale, comme cela se fait en France pour l'agriculture métropolitaine, l'aide indispensable.

La lutte contre les ennemis des cultures, contre les épizooties, l'amélioration méthodique du bétail, celle des cultures et des semences ne peuvent être poursuivies et obtenues que par la collaboration étroite de l'agriculture et de l'administration. Entre des colonies et pays de protectorat voisins, soumis à des conditions climatiques et économiques presque identiques, où les méthodes culturales sont à peu près les mêmes, il doit y avoir interpénétration, soit pour se protéger contre les fléaux naturels, soit pour poursuivre d'un commun accord l'amélioration de la production et des échanges.

En ce qui concerne notamment le bétail, il est bien évident que les mesures prises dans une colonie contre certaines maladies, la peste bovine, par exemple, resteront vaines si, dans les régions avoisinantes, des mesures identiques ne sont pas prises pour lutter efficacement contre elles.

D'une façon générale, il ressort des rapports présentés que partout la production animale est loin d'avoir progressé aussi vite que la production végétale. Sans doute, le problème est beaucoup plus complexe. Il suppose d'ailleurs une amélioration préalable des cultures, puisqu'en dehors de la lutte contre les épizooties, l'amélioration du troupeau dépend surtout des conditions d'alimentation et d'abreuvement des animaux.

Ce sont là des problèmes qui ne peuvent laisser l'administration indifférente. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de s'assurer pour la nourriture des indigènes et des colons de plus grandes quantités de viande et une viande de meilleure qualité ; il ne s'agit pas seulement non plus d'augmenter la richesse des éleveurs par des exportations plus importantes de produits animaux ; dans certaines de nos colonies, en même temps qu'au progrès économique, l'amélioration du gros bétail est intimement liée au progrès de l'hygiène, au progrès moral et au progrès social. Au Soudan notamment, l'emploi des animaux de trait pour le transport des marchandises commence à peine à se substituer au portage à dos d'homme, pour lequel sont employés uniquement des indigènes. La France se doit à elle-même de réduire le plus possible et même de faire complètement disparaître un procédé aussi

archaïque et aussi contraire à tous les principes d'humanité et d'hygiène que nous professons et que nous avons le devoir d'appliquer dans nos colonies comme dans la métropole.

Il n'est pas douteux non plus qu'il soit possible d'augmenter pour certains produits animaux, la laine par exemple, l'importance de nos exportations en même temps que seront améliorées la qualité du produit et les conditions de la vente. L'initiative privée s'est déjà orientée de ce côté et l'effort des Unions Ovines Coloniale et de l'Afrique du Nord, secondé par les Pouvoirs publics, permettra, dans cet ordre d'idées, d'obtenir des résultats dont bénéficieront à la fois nos Colonies dans la personne des éleveurs et la Métropole dans celle de nos industriels qui ne trouvent aujourd'hui en France et dans nos colonies qu'une infime partie de la matière première qui leur est nécessaire.

Parmi les cultures auxquelles on se livre dans nos Colonies, il en est qui leur sont communes avec la Métropole et pour lesquelles la production coloniale, suivant le cas, constitue, soit un appoint, soit une concurrence possible pour la production métropolitaine. Elles ont, dans un congrès spécial, fait l'objet d'une étude particulière. Successivement ont été examinées les questions relatives au blé, au vin, aux plantes médicinales, au sucre et au tabac. En ce qui touche le blé, dont la production au cours des dernières années, s'est considérablement développée dans le monde, au point d'être un des facteurs importants de la crise économique actuelle, le congrès a émis une série de vœux dont aucun, il est important de le souligner, n'est en opposition avec la thèse française soutenue successivement dans les différentes conférences internationales qui se sont tenues à Paris, à Rome et à Genève. L'orge, qu'il importe d'améliorer dans le sens demandé par la brasserie française, le seigle, le maïs, le riz et le sorgho ont retenu l'attention du même congrès qui a également consacré une longue et intéressante discussion au rapport présenté sur la situation de la viticulture coloniale.

Nos sucres coloniaux entrant en France en franchise et sont soumis au même régime que les sucres métropolitains, les producteurs de France et des colonies ont compris qu'en présence de la crise mondiale due à la surproduction, ils devaient s'imposer une discipline rigoureuse pour limiter la production aux besoins de la consommation et ne pas se faire une concurrence qui pourrait être désastreuse pour les uns et les autres. Dans un congrès spécial, ils se sont mis d'accord à cet effet, tout en décidant de rechercher des débouchés nouveaux qui permettraient ultérieurement, par l'augmentation possible de la consommation, d'améliorer leur situation.

La crise économique mondiale, qui sévit à la fois sur le commerce, l'industrie et l'agriculture, n'a pas épargné les produits spécifiquement coloniaux. M. le Sous-Secrétaire d'État DIAGNE,

Député du Sénégal, dans son discours à la séance d'inauguration, a signalé la situation critique des planteurs d'arachides. La crise n'est pas moins grave pour de nombreux autres produits. Elle atteint la vanille, le cacao, le café, le caoutchouc. Il semble bien que, dans la plupart des cas, il s'agisse d'une crise due à la surproduction, comme cela a été constaté déjà pour le blé. Les producteurs, incités par les hauts prix pratiqués il y a quelques années, n'ont peut-être pas toujours eu la sagesse de rechercher quels étaient les besoins exacts de la consommation et dans quelle mesure les plantations existantes pouvaient y satisfaire. Partout, dans le monde entier, ont été plantées à nouveau de vastes superficies. Mais la crise s'est produite avant souvent que toutes ces plantations nouvelles soient en rapport et elle a atteint une acuité d'autant plus grande que les circonstances qui l'ont provoquée étaient plus généralisées.

Des études auxquelles se sont livrés les congressistes, il résulte que, pour certains de ces produits, le cacao par exemple, la consommation est loin d'arriver en France aux chiffres auxquels elle pourrait atteindre et que souvent elle dépasse à l'étranger ; que, pour d'autres, le café, par exemple, les achats de la métropole ne tiennent suffisamment compte ni de la qualité, ni de l'importance de la production de nos colonies. Dans un cas comme dans l'autre, il semble qu'une publicité et une propagande intelligemment comprises et pratiquées puissent avoir pour effet d'augmenter la consommation métropolitaine. Ainsi, la France assurera à ses colonies un débouché plus important pour leurs produits. La solidarité qui existe entre l'une et les autres doit s'affirmer chaque jour davantage par des rapports commerciaux plus étroits et plus développés. Pour arriver à ce résultat, il est indispensable que les conditions de transport entre la Métropole et ses Colonies soient améliorées. Dans certains cas, il suffira d'assurer — entre l'Algérie et Marseille par exemple — des transports plus rapides ; dans d'autres, un abaissement du prix du frêt doit être recherché et peut être obtenu le jour où les produits transportés atteindront un tonnage plus élevé. Le concours de l'État, dans les deux cas, est indispensable pour assurer aux producteurs des facilités d'écoulement de leurs marchandises qui n'existent pas actuellement et font obstacle au développement de notre commerce colonial en augmentant dans une proportion excessive les prix de revient.

L'exploitation rationnelle et normale des ressources forestières que présentent nos colonies a donné lieu, elle aussi, à d'intéressantes observations et d'utiles constatations. Le problème forestier se présente un peu partout dans nos possessions d'outre-mer sous le même aspect ; alors que les bois d'ébénisterie et de déroulage, généralement peu abondants dans les peuplements et d'une consommation forcément limitée, paraissent pour ces essences,

avoir déjà atteint, sinon dépassé, les possibilités, les bois coloniaux communs restent sans emploi. Leur utilisation cependant pourrait être beaucoup plus grande qu'elle n'est, mais, en même temps qu'une propagande active pour les faire connaître et apprécier, il serait indispensable que l'État, par une meilleure organisation des ports de débarquement, par l'organisation du crédit forestier colonial, un régime douanier et des tarifs ferroviaires plus favorables, puisse seconder l'effort que sont disposés à faire les particuliers pour trouver des débouchés, assurer le débit et le stockage en attendant la réexpédition d'une partie des produits sur les marchés extérieurs. Il y a là une richesse considérable dont il semble bien que l'on ne tire pas tout le profit possible.

L'outillage agricole employé dans nos colonies est loin d'être aussi développé qu'il devrait l'être. Dans beaucoup trop de régions les terres sont encore cultivées selon des procédés et des méthodes archaïques et rudimentaires. Le rendement et le prix de revient en sont forcément influencés dans un sens défavorable.

Notre industrie française de la machine agricole n'occupe pas non plus dans les pays où l'on se tient au courant des progrès de la technique, la place à laquelle elle a droit. Elle est, dans bien des cas, concurrencée par l'industrie étrangère. aussi le Congrès spécial qui a examiné ce problème a-t-il demandé — ce qui paraît normal — qu'un effort sérieux de propagande soit fait pour l'utilisation dans nos colonies de machines agricoles françaises, que des facilités de transport soient accordées pour ce matériel à destination de nos centres coloniaux, qu'une liaison régulière soit établie entre la Chambre Syndicale des Constructeurs français et les différents services agricoles des colonies, en vue d'assurer la fourniture des machines nécessaires et, éventuellement, la création de modèles spéciaux destinés à suppléer le matériel de fabrication étrangère déjà usité, enfin que toutes les propositions de marché passés avec les administrations coloniales tiennent compte des possibilités offertes par les constructeurs français.

L'utilisation des engrais dans nos colonies a fait également l'objet d'une longue et minutieuse étude. Le Congrès spécial qui s'est occupé de la question a estimé qu'il était possible de réduire très sensiblement le prix de revient des produits en obtenant, par l'utilisation rationnelle des engrais et matières fertilisantes, une exploitation plus intensive du sol en concentrant l'emploi de la main-d'œuvre sur des surfaces moins étendues qui, mieux cultivées, donneront un rendement très supérieur à ce qu'il est actuellement. Pour cela, il est indispensable que les services officiels d'agriculture orientent les sociétés coloniales et les particuliers, colons et indigènes, comme d'ailleurs on l'a fait depuis longtemps en France, vers l'emploi méthodique et rationnel des engrais. Pour chacune des cultures pratiquées, les stations de recherches devraient fournir aux intéressés des renseignements

précis sur les besoins des diverses plantes en aliments nutritifs et procéder à des analyses du sol en vue d'indiquer aux colons les éléments essentiels qui peuvent faire défaut.

Par ce rapide et cependant trop long résumé que je viens de faire des travaux de nos Congrès, vous le voyez, l'activité de la *Quinzaine Agricole* a été grande. La plupart des questions essentielles qui intéressent notre agriculture coloniale y ont été, non pas seulement abordées, mais examinées et traitées à fond. On a, pendant les quinze jours qui viennent de s'écouler, procédé à un inventaire complet de nos productions d'outre-mer en même temps que des besoins.

Des rapports rédigés, comme des discussions instituées, il est permis de dégager des enseignements précis, des conclusions importantes qui forment une sorte de mise au point et de synthèse, dont l'utilité apparaît clairement à tous ceux qui se préoccupent non seulement de l'état actuel, mais encore et surtout de l'avenir de nos colonies. Par le spectacle que nous offre l'Exposition, où dans les différents pavillons, sont présentés les produits principaux de chacune de nos possessions d'outre-mer, les enseignements qui en découlent se trouvent admirablement mis en lumière et illustrés.

C'est au grand Colonial qu'est M. le Maréchal LYAUTEY qu'est due la réussite de notre Quinzaine, comme est due la réussite de l'Exposition elle-même. Souhaitons, Messieurs, que notre œuvre porte ses fruits et qu'en resserrant les liens qui unissent la Métropole à ses Colonies, elle contribue au développement de la richesse et de la puissance économique de la France. Dans la dure épreuve que celle-ci a eu à supporter pour son indépendance, le droit et la liberté, elle a été soutenue par l'effort de ses fils d'outre-mer, venus de tous les climats et de toutes les latitudes verser généreusement leur sang pour elle. Elle a, ce jour-là, contracté à leur égard une dette de reconnaissance à laquelle elle ne faillira pas. Elle leur doit, elle se doit à elle-même de tout faire pour améliorer leur sort, les aider dans la tâche difficile à laquelle ils se consacrent. Ce devoir, elle le remplira, sachant bien qu'en travaillant pour eux, c'est en même temps pour elle qu'elle travaillera.

(*Applaudissements*).

DISCOURS DE M. DU VIVIER DE STREEL

Président

MESDAMES,
MESSIEURS,

Je viens de recevoir un pneumatique de M. le Maréchal LYAUTEY m'informant qu'il ne pourra pas assister à notre réunion, me priant de le remplacer et en même temps de vous exprimer son profond regret. Vous ne pouvez douter de l'étendue des regrets du Maréchal LYAUTEY, car la matière dont vous vous occupez l'intéresse, vous le savez tous, tout particulièrement. Malheureusement il a été obligé de se rendre à une réunion de la Semaine Belge ; le sentiment des devoirs de gratitude de toutes sortes que nous avons vis-à-vis de nos amis belges, vous empêchera de vous étonner que sa courtoisie l'ait obligé de manquer à ses obligations envers vous : c'est avec autant de regret que d'inquiétude que je me vois, moi-même, dans la nécessité de le suppléer au pied levé.

Après l'exposé magnifique que vient de vous faire M. MASSÉ, je peux me permettre d'être bref et de vous indiquer en quelques mots seulement comment apparaît à mes yeux la situation de la production agricole telle que la font ressortir vos débats comme les travaux antérieurs auxquels se sont livrés, depuis un an, tant le Conseil Supérieur des Colonies, que les différentes Associations coloniales.

Dans tous les rapports que j'ai lus et dans les discussions auxquelles j'ai assisté, j'ai vu se formuler à peu près les mêmes desiderata : nécessité de développer les organismes scientifiques mis à la disposition des colons et des indigènes ; — insuffisance du matériel mécanique ; — nécessité d'améliorer la qualité des produits, de faire du classement, obligation au besoin même de la standardisation ; — nécessité d'obtenir des prix de transport plus bas et une réduction des charges fiscales qui arrivent à grever lourdement les matières premières coloniales et à rendre actuellement difficile leur écoulement sur les marchés consommateurs.

Toutes ces critiques se sont renouvelées avec une telle unanimité que l'on est bien obligé de reconnaître qu'elles étaient dans l'esprit de tous et qu'elles correspondaient à une situation certaine et indiscutable.

Vos Congrès n'ont pas seulement formulé des critiques ; ils ont, aussi, indiqué des remèdes : il est bien certain qu'il est indispensable de se préoccuper des remèdes qui peuvent modifier la situation de notre agriculture coloniale, car cette situation est, à l'heure actuelle, inquiétante. Nous nous trouvons, en effet, au point de vue de la production des produits exotiques dans un état qui n'a pas de précédents dans le passé : il y a surproduction de tous ces produits. Jusqu'ici, ils étaient offerts en quantité moindre qu'ils n'étaient demandés ; par suite, les producteurs pouvaient les vendre avec une large marge de profit sans trop s'inquiéter de leur prix de revient.

A l'heure actuelle, la situation est complètement inversée. Cela vous explique la baisse de 50 et 60 % qui a atteint depuis quelques mois toutes les matières premières coloniales. La demande étant inférieure à l'offre, celui qui veut vendre est obligé de consentir des rabais et des sacrifices qui dépassent bien souvent ses possibilités, ou tout au moins l'amènent à ne pas couvrir son prix de revient. Pour la première fois, apparaît, de façon impérieuse, la nécessité de vendre bon marché et au prix le plus bas ; d'où la nécessité non moins impérieuse pour les producteurs de réduire leur prix de revient.

Il faut reconnaître que les producteurs des colonies françaises sont à cet égard moins bien placés que leurs concurrents étrangers. Ils sont entrés plus tard dans la carrière ; ils n'ont pas pu, — grâce aux bénéfices énormes réalisés pendant la période où la marge était considérable, — faire des réserves, et réaliser de forts amortissements, constituer des établissements scientifiques, coûteux mais très efficaces, modifier les conditions d'habitat des populations ouvrières indigènes ; n'ayant pu faire ces sacrifices utiles, ils peuvent moins aisément supporter le péril de la crise actuelle et affronter une période durant laquelle les bénéfices risquent d'être nuls et les résultats même déficitaires. On peut dire aussi qu'ils ont été moins aidés par les Pouvoirs publics et les Banques. Quoi qu'il en soit, à l'heure actuelle, la plupart d'entre eux se trouvent certainement dans l'impossibilité d'obtenir, pour leurs produits, des prix de revient comparables à ceux de leurs concurrents étrangers.

Faut-il en conclure qu'ils doivent disparaître ? ou, qu'on doit faire un effort pour leur venir en aide et leur permettre de réaliser leur salut ?

Il est évident qu'il n'est pas désirable, pour l'humanité tout entière, que la production des matières premières diminue, qui provoquerait une hausse excessive et que le devoir des Français est

également de ne pas laisser disparaître des entreprises qui se sont créées au prix de beaucoup d'énergie et de capitaux. Pour permettre aux colons français de traverser la crise sans succomber et pour lui laisser la possibilité de placer ses exploitations sur le plan des exploitations étrangères, il faut lui accorder des délais, lui procurer une aide financière et même si elle ne peut être obtenue des banquiers, que les Pouvoirs publics le soutiennent sous la condition que ce soutien ne serait accordé que pour obtenir l'amélioration des prix de revient.

Cette question du prix de revient domine, désormais, selon moi, le problème de la production coloniale, elle est, malheureusement, d'une complexité particulière, car elle ne peut se régler par la seule volonté du producteur. A côté du prix de revient « à la plantation » il y a, en effet, le prix de revient sur le marché consommateur, qui comprend, en surplus, tous les frais postérieurs qui grèvent la denrée entre le moment où elle sort des mains du producteur et le moment où elle se trouve entre les mains du consommateur, c'est-à-dire : les transports maritimes et terrestres, les manutentions diverses, les frais du commerce, les courtages et commissions, les charges fiscales ou sociales, etc., etc.

Sur le premier élément du prix de revient, — les frais de culture, — le producteur peut agir directement en appliquant de nouvelles méthodes, plus scientifiques et plus rationnelles en usant de matériel mécanique, (surtout s'il obtient l'aide financière à laquelle je faisais allusion tout à l'heure), en améliorant ses procédés de travail, en dressant une main-d'œuvre plus expérimentée, en introduisant des engrais, en utilisant, mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, les irrigations. Sur ce terrain l'initiative individuelle est souveraine, surtout si elle est soutenue financièrement pendant la période de crise. Mais, pour la suite, les éléments du prix de revient ne dépendent plus du producteur. Il faut pourtant qu'on agisse sur eux également, sinon l'effort de restriction accompli par l'agriculteur restera vain et inutile.

Ces éléments du problème n'ont pas été examinés dans vos Congrès, parce qu'ils sortent du champ des études agricoles ; mais, à la suite de la Quinzaine agricole, va s'ouvrir une Quinzaine économique où seront étudiés les problèmes commerciaux, ainsi que le problème des Communications et de l'Outillage au cours de laquelle les difficultés que je viens d'énumérer seront analysées avec le plus grand soin. Je ne voudrais pas déflorer ces nouveaux Congrès en exposant ici mes idées personnelles sur les solutions à recommander. J'espère que les travaux de la Quinzaine économique fourniront des indications très précieuses sur les interventions qui peuvent utilement se produire et qu'il faut souhaiter, en vue d'améliorer les conditions de la production qui ne dépendent pas de la volonté du producteur.

Messieurs, je me suis peut-être écarté du sujet de vos Con-

grès. Je crois, cependant, que toutes les questions auxquelles je viens de faire allusion, ont été abordées directement ou indirectement dans vos rapports, dans vos discussions et dans les vœux que vous avez émis. Je souhaite que vos suggestions servent de guide aux Pouvoirs publics et à l'opinion française, et qu'elles déterminent des décisions conformes à vos desiderata.

J'ai plaisir à reconnaître que la haute administration des Colonies fait preuve d'un esprit d'initiative auquel tout le monde devrait rendre hommage et qu'elle s'est déjà efforcée d'aplanir beaucoup de difficultés que je vous signalais tout à l'heure, puisqu'elle a fait voter par le Parlement des mesures d'aide immédiate en faveur de divers produits. Ces mesures ont peut-être le caractère d'expédients : on ne saurait lui en faire grief, il fallait aller au plus pressé et se dire qu'on ferait plus tard du solide et du définitif. C'est dans cette intention que le Ministre des Colonies prépare un projet de Crédit agricole et un projet créant un Crédit Colonial, organismes destinés à fournir aux producteurs, qu'ils soient indigènes ou européens, l'aide financière, le crédit à moyen et à long terme qui leur font défaut et grâce auxquels ils pourront développer leurs moyens de production et réduire leurs prix de revient.

Je souhaite très vivement que tous les vœux que vous avez émis soient écoutés des Pouvoirs Publics. En ce qui me concerne, je me propose de les faire reprendre par le Conseil Supérieur des Colonies, au mois d'Octobre. Je suis convaincu qu'un Ministre réalisateur et clairvoyant comme l'est M. Paul REYNAUD se montrera disposé à faire de vos vœux des réalités. C'est ce que nous devons tous espérer, car un Congrès n'est intéressant que lorsqu'il aboutit à des réalisations tangibles et effectives. Ceci est l'œuvre de demain. Pour ne parler que de l'œuvre d'aujourd'hui, je tiens à la louer hautement et à rendre hommage à tous ceux qui ont participé aux travaux de vos Congrès. On ne saurait s'étonner de la clairvoyance, de la sagesse, du sens pratique dont sont animées les conclusions de ces travaux, si l'on songe que la Quinzaine Nationale agricole a eu comme dirigeants des hommes tels que le Marquis DE VOGUÉ, M. MASSÉ et tous les présidents qui m'entourent, dont vous admirez tous, comme moi, le caractère, le talent et la compétence.

(Applaudissements).

La séance de clôture de la Quinzaine Nationale de la Production Agricole d'Outre-mer, s'est terminée par un grand lunch assis servi dans les Salles du Restaurant de la Cité des Informations.

NOTA

*CE VOLUME SERT D'INTRODUCTION
AUX TRAVAUX DE LA QUINZAINE NATIONALE
DE LA PRODUCTION AGRICOLE D'OUTRE-MER*

- II. — CONGRÈS DE LA PRODUCTION ANIMALE ET DES MALADIES
DU BÉTAIL.
- III. — CONGRÈS DE LA LUTTE CONTRE LES ENNEMIS DES CUL-
TURES COLONIALES.
- IV. — CONGRÈS DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES COMMUNES A LA
MÉTROPOLE ET AUX PAYS D'OUTRE-MER.
- V. — CONGRÈS DES PRODUITS SPÉCIFIQUEMENT COLONIAUX.
- VI. — CONGRÈS NATIONAL DES TEXTILES VÉGÉTAUX.
- VII. — CONGRÈS DE L'OUTILLAGE ET DES AMÉLIORATIONS AGRI-
COLES.
- VIII. — CONGRÈS DE L'UTILISATION DES ENGRAIS.
- IX. — CONGRÈS DE LA PRODUCTION FORESTIÈRE COLONIALE ET
NORD-AFRICAINE.
- X. — CONGRÈS DU PERFECTIONNEMENT DE L'AGRICULTURE
INDIGÈNE.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Comité d'honneur.....	5
Introduction	9
Comité de Patronage.....	11
Comité Général d'Organisation.....	13
Séance d'ouverture	17
Séance de clôture	27

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 25 SEPTEMBRE 1931
PAR F. PAILLART, A
ABBEVILLE (SOMME)

